



**Mont-Saint-Pierre**, Soucieuse de représenter les intérêts et le bien-être de l'ensemble de ses citoyens, la municipalité de Mont-Saint-Pierre tient à rappeler qu'elle est tenue de suivre toutes les procédures légales et administratives entourant la gestion de ses actifs municipaux auxquels fait partie le camping municipal.

Le Conseil ne commentera pas davantage ce dossier jusqu'à la tenue de la prochaine séance publique. La Municipalité rappelle également que seules les décisions prises en séances publiques engagent la Municipalité et que ces dernières sont disponibles en consultant son site internet.

Sources :

Marie-Eve Tanguay

**Directrice générale**

Municipalité de Mont-Saint-Pierre

102, rue Prudent Cloutier C.P. 9

Mont-Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0

Tél: 418-797-2898

<https://municipalites-du-quebec.com/mont-st-pierre/>

---